

gatoire, sir Joseph lut un mémoire à propos d'une lettre qu'il a adressée à M. W. W. Cory, président d'un comité de sous-ministres, exprimant ses vues relativement au fonctionnement de la loi du service civil.

Sir Joseph Pope se retire.

M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat, fut appelé, assermenté et interrogé sur la présente organisation de la Commission du service civil, et les difficultés rencontrées dans l'administration des ministères, avec le système actuel.

M. Mulvey se retire.

Sur proposition de M. Shaw, il est ordonné que la Commission du Service civil produise une liste des promotions accordées au secrétariat d'Etat.

Le comité s'ajourne jusqu'au lendemain à 10 heures de l'avant-midi.

---

MERCREDI, 2 mai 1923.

Le comité spécial de la Loi du Service civil se réunit à 10 heures de l'avant-midi. M. Malcolm, le président, est au fauteuil et les membres suivants sont présents:

MM. Brown, Chevrier, Drummond, Garland (Carleton), McBride, Malcolm, Marcell (Bonaventure), Martell, Parent, Rinfret, Shaw et Simpson

M. J. B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, fut appelé, assermenté et interrogé sur le fonctionnement de la Loi du Service civil relativement à la classification, aux nominations et aux diverses classes d'emplois du ministère des Travaux publics.

M. Hunter se retire.

M. Joseph Grisdale, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, fut appelé, assermenté et interrogé relativement aux nominations, aux promotions, aux permutations, aux retraites et à la discipline sous le régime de la Loi du Service civil.

Le comité s'ajourne jusqu'au vendredi, 4 mai, à 10 heures du matin.

---

VENDREDI, 4 mai 1923.

Le comité spécial de la Loi du Service civil du Canada se réunit à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Marcell. Les membres suivants sont présents:

MM. Brown, Chevrier, Drummond, Lewis (substitué à M. Carmichael), McBride, McKillop, Marcell (Bonaventure), Martell, Parent, Rinfret et Simpson.

M. Rinfret fait rapport que le sous-comité spécial a convenu de recommander que les griefs individuels soient dorénavant présentés par écrit, classés et remis au greffier du comité.

M. E. L. Newcombe, sous-ministre de la Justice, fut appelé, assermenté et interrogé sur la loi actuelle du Service civil et ses dispositions concernant les examens de concours, et particulièrement les articles 38 et 43.

M. Newcombe se retire.

M. Alexandre Johnston, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, fut appelé, assermenté et interrogé sur les nominations faites au ministère de la